

Le nouveau bâtiment sera construit en lieu et place du parking existant.
Le niveau RDC sera communicant avec le Rez de chaussée du service SENOLOGIE, ce service sera l'entrée du pole IRM.
Le niveau RDC accueillera du public, le niveau +1 n'accueillera aucun public et sera réservé au personnel du service.

Le niveau rez de chaussée du bâtiment existant sera partiellement réorganisé :
Un hall d'accueil partagé avec le service Sénologie, une salle d'attente assise et une salle d'attente couchée, une salle de consultation IRM, deux salles de consultation sénologie, un local pharmacie, un local archive et un local Utilités

L'extension accueillera : une salle IRM, un local technique IRM, une salle de commande et une salle d'interprétation, une salle d'attente assise, deux déshabillloirs dont 1 PMR, un sanitaire PMR et un sanitaire pelvien, une salle de préparation, une salle d'attente couché avec un emplacement spécifique à la sédation et une salle IRM fictif.

Le niveau +1 accueillera les locaux du personel et sera non accessible au public

Le nouveau bâtiment sera réalisé en maçonnerie recouvert d'une vêtue métallique .

La zone IRM sera traitée avec une vêtue de type Kalzip de teinte OR, les menuiseries sur ce volume seront en aluminium de teinte RAL 1002.

Le volume général sera traité en vêtue métallique de teinte RAL 7037, les menuiseries seront de teinte RAL identique.

Les plancher seront en béton.

La jonction entre les deux bâtiments sera réalisé en plancher béton collaborant et enjambrera la cour anglaise technique du premier sous-sol.

La toiture sera réalisée en étanchéité avec une protection gravillonnée, une circulation technique sera elle réalisée en dalle sur plots, permettra l'accès aux installations techniques. Un brise vue réalisé par des ventelles métalliques de teinte RAL 9006, protégera visuellement et acoustiquement ces équipements.

